

Article paru le 28 octobre 2018

SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Les déchets chimiques, ça ne se jette pas à la poubelle

EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Des représentants de cette société étaient présents, samedi, de 10 à 17 heures, sur le parking de la grande surface de bricolage Leroy Merlin, pour sensibiliser les particuliers et récupérer leurs déchets. Par déchets chimiques, on entend les produits d'entretien de véhicule, de bricolage, de chauffage et de barbecue, d'entretien de piscine, d'entretien de la maison et de jardinage. « Tous ces produits sont dangereux pour la santé et pour l'environnement, expliquent les représentants

d'EcoDDS. Ils ne doivent donc pas être jetés dans les canalisations ou à la poubelle, même celle de tri sélectif, mais systématiquement apportés dans une déchetterie. S'ils contiennent encore du produit et même, et ça les gens le savent peut-être moins, s'ils sont vides, car les récipients sont souillés par leur contenu. » Après leur passage en déchetterie, les déchets chimiques peuvent être valorisés (production de chauffage et d'électricité), recyclés ou éliminés. ■